

Quelles sont les valeurs attachées à la citoyenneté ?

Par La Rédaction

Dernière modification : 13 mai 2019

Outre un statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté se définit aussi par des valeurs. On peut en évoquer au moins trois, qui lui sont traditionnellement attachées :

la **civilité** : il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex. : politesse), mais aussi envers les divers bâtiments et lieux de l'espace public (ex. : transports publics). C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société ;

le **civisme** : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique, qui le conduit à agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers ;

la **solidarité** : dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun, la solidarité s'impose. Elle correspond à une attitude d'ouverture à autrui, illustrant le principe républicain de fraternité. Dans ces conditions, la solidarité, qui consiste à

venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques (ex. : impôt redistributif), est très directement liée à la notion de citoyenneté.

Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens, en ce qu'elle ne se limite pas à l'exercice ponctuel du droit de vote, mais qu'elle est mise en acte au quotidien.